

# **Adoption du projet de loi de transformation de la Fonction publique**

Publication de la loi dite de « transformation de la fonction publique ».

---

## **Protection sociale complémentaire : la CFDT revendique la participation de l'Etat-employeur**

Comme les salariés du privé, les agents publics doivent bénéficier d'une aide de leur employeur pour leur protection sociale complémentaire.

---

## **Action publique 2022 : actualités de la rentrée au MAA**

Compte rendu de la 4<sup>e</sup> réunion du groupe de travail « Action publique 2022 » et ses conséquences sur la feuille de route du

ministère de l'Agriculture.

---

## **Vers des espaces de dialogue pour améliorer les conditions de travail ?**

Organisation du travail : il faut donner la parole aux agents dans le cadre d'un dispositif qui s'inspire des espaces de dialogue.

---

## ***L'Autre trésor public : la parole aux agents***

Dans ce livre, paru en février aux Éditions de l'Atelier, trente agents de divers horizons – parmi lesquels une adhérente du SPAgri – racontent leur travail.

---

## **AP2022 et feuille de route :**

---

# **des pistes susceptibles d'évolution d'impacter fortement les agents**

Éléments d'information sur la 2<sup>e</sup> réunion du groupe de travail relatif à AP2022 et ses conséquences sur la feuille de route du ministère de l'Agriculture.

---

## **Action publique 2022 : la position de la CFDT**

Au cours d'un entretien bilatéral avec Olivier Dussopt, la CFDT a demandé que soit clarifié le plan de réforme baptisé « Action Publique 2022 ».

---

## **Action publique 2022 : un projet qui suscite de vives inquiétudes**

Politique de rémunération individualisée, recours accru au contrat, accompagnement renforcé en matière d'évolution de carrière, révision du dialogue social : le projet AP 2022 suscite de vives inquiétudes.

---

# **Emploi, service public de qualité : déclaration du SPAgri au CTM du 23 mars 2017**

.....

Les agents publics font la qualité du service public. Si l'État veut disposer de services publics forts et performants, garants de son action, il doit s'en donner les moyens et préserver l'emploi et les conditions de travail de ses agents.